



PÔLE EDUCATION JEUNESSE - MAIRIE DE CARNAC
FICHE D'INSCRIPTION 2015/2016 (à remplir 1 fois par an)

Vous souhaitez inscrire votre enfant :

Elève scolarisé à l'école des Korrigans :

- ECOLE des KORRIGANS
- RESTAURATION SCOLAIRE (Lundi, mardi, jeudi, vendredi 12h-13h20)
- TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES (jeudi 13h30 - 16h00)
- ACCUEIL PERISCOLAIRE DES KORRIGANS (7h30-8h35/16h-18h45)

Elève scolarisé à l'école Saint Michel

- RESTAURATION SCOLAIRE (Lundi, mardi, jeudi, vendredi 12h-13h20)
- TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES (vendredi 13h30 - 16h00)

Elève scolarisé au collège Saint-Michel

- RESTAURATION SCOLAIRE (Lundi, mardi, jeudi, vendredi 11h30-13h20)

Enfant de 3 à 13 ans de Carnac, Plouharnel et La Trinité Sur Mer

- ACCUEIL DE LOISIRS - K.Y.D - mercredis(12h15-18h45), vacances (7h30-18h45)

ENFANT : Garçon Fille

Nom : Prénom :

Date de naissance : Ecole:

Classe :

RESPONSABLE DU MINEUR :

Parent 1: Nom:.....Prénom :.....

Adresse :.....

Tél domicile :Tél portable :

Adresse mail :

Coordonnées de l'employeur du parent 1(Nom, Adresse, Tél)

Parent 2: Nom:.....Prénom :.....

Adresse (si différente):.....

Tél domicile :Tél portable :

Adresse mail :

Coordonnées de l'employeur du parent 2 (Nom, Adresse, Tél)

En cas de séparation, ou de divorce nom du responsable légal de l'enfant (nous joindre la copie du jugement du tribunal):.....

REGIME DE PROTECTION SOCIALE : (obligatoire pour Accueil de Loisirs et périscolaire)

Régime Général : CAF du Morbihan N°..... Quotient familial :

Régime Agricole : MSA du Morbihan N°..... Quotient familial :

Autres : Nom de la caisse.....N°

Quotient familial : (ou le dernier avis d'imposition)

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE MINEUR :

Je soussigné(e)responsable légal du mineur, **autorise le responsable à prendre toutes mesures rendues nécessaires par son état de santé.**

Autre(s) personne(s) à contacter en cas d'urgence :

1- **N° Sécurité Sociale** auquel l'enfant est rattaché :

2- L'assurance responsabilité civile :

Obligatoire durant le temps scolaire (joindre une photocopie pour les élèves inscrits à l'école des Korrigans)

Une assurance responsabilité civile sur les temps d'activités extra-scolaire est conseillée.

N° contrat :Nom et Adresse :

3- Les informations médicales :

Suit-il un traitement médical ? oui non

Si oui, joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondant notés au nom de l'enfant. Aucun médicament ne pourra être administré sans ordonnance.

Nom et téléphone du médecin traitant :

4- Les vaccinations (photocopie du carnet de santé à fournir)

Diphthérie, Tétanos, DT polio : oui non

date du dernier rappel :

5- Les allergies :

Alimentaires Médicamenteuses Autres à préciser :

Si oui, joindre le dossier de PAI (à retirer en mairie).

5- Votre enfant suit-il un régime alimentaire spécifique ? oui non

Si oui, joindre une attestation à retirer en mairie

6- Renseignements et recommandations utiles des parents :

Indiquer les coordonnées (des) ou de la personne chargée (s) de venir chercher votre enfant autre que vous (si changement le signaler par écrit). Un justificatif d'identité sera demandé.

◆ **Autorisation de prendre en photo votre enfant :** oui non

◆ **Autorisation pour votre enfant de rentrer seul au domicile :** oui non

Je déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et m'engage à les réactualiser si nécessaire.

Lu et approuvé
A CARNAC, le

Signature :



**PÔLE EDUCATION JEUNESSE
MAIRIE DE CARNAC**

Inscription auprès de Karine LE GLAUNEC
02.97.52.06.86 - k.leglaunec@carnac.fr

Pièces à fournir pour une inscription à l'école des Korrigans :

- Photocopie du livret de famille,
- Photocopie du Carnet des santé,
- 2 justificatifs de domicile,
- Le certificat de radiation de l'école précédente,
- La photocopie de l'assurance responsabilité civile.

Pièces à fournir pour l'inscription au Temps d'activités périscolaires TAP:

- Photocopie du carnet de santé

Pièces à fournir pour l'inscription à l'accueil de loisirs - K.Y.D. :

- Photocopie du carnet de santé,
- Quotient familial ou dernier avis d'imposition